

# Circulation : en zone 30, les cyclistes peuvent rouler à contresens

Progrès  
19.04.15

**Transport.** Le code de la route évolue et certains panneaux sont mal connus. Ainsi dans les zones de circulation limitées à 30 km/h ou 20 km/h, les cyclistes sont autorisés à circuler à contresens. Mais qui le sait ? Dolàvélo a choisi de faire une opération d'information hier rue des Arènes.

« Les cyclistes en contresens, c'est vraiment dangereux, un jour il y en a un qui va se faire accrocher », témoigne cette automobiliste. Hier matin rue des Arènes, l'association Dolàvélo menait une campagne d'information rue des Arènes intitulée « Donnons du sens aux contresens. » Et une présence sur le terrain suffit à convaincre qu'il y a encore beaucoup de pédagogie à faire.

Car oui les cyclistes ont le droit de rouler à contresens en zone 30 et en zone 20 (zone de rencontre). C'est écrit dans l'article R110-2 du code de la route. Et en l'occurrence la rue des Arènes est partagée entre zone 30 et zone 20. Soit une zone de rencontre où les piétons, et les cyclistes, sont prioritaires. Mais combien d'automobilistes qui l'empruntent le savent ?

« On réfléchit à un marquage en pointillé »

Jean-Baptiste Gagnoux, premier adjoint en charge du cœur de ville



On va mettre de la cohérence dans la signalisation sur le cœur de ville. Il faudra donc qu'on évite d'avoir, comme

c'est le cas rue des Arènes, un panneau zone 30 à l'entrée puis, 10 m plus loin, un panneau zone 20. Et il faut poursuivre la pédagogie, comme le fait l'association Dolàvélo, en intervenant d'avantage auprès des Dolois, qui sont les principaux utilisateurs. Concernant la rue des Arènes, on réfléchit à une éventuelle zone de pointillés sur le sol. Il y a le problème de l'étroitesse de la voie, mais le marquage permet de prévenir les automobilistes de la possibilité qu'il y ait des cyclistes à contresens.

« Ils en sont venus aux mains »

« Je remontais la rue à vélo, il y a une dizaine de jours, témoigne Annie Buchwalter, présidente de Dolàvélo. Un automobiliste que je croisais a fait mine de vouloir me rentrer dedans. Il s'est arrêté et m'a interpellée : « Vous êtes sûre que vous n'êtes pas en sens interdit ? » Je lui ai expliqué que non et il a conclu : « De toute façon, les cyclistes ont tous les droits ». C'était un peu vif mais au moins, il l'a admis. » Les commerçants de la rue sont témoins que la cohabitation n'est pas toujours facile entre les usagers. « Tous les jours les automobilistes klaxonnent les cyclistes, relate le photographe. L'autre jour une voiture ne voulait pas laisser passer un cycliste, le ton est



Photo Nathalie Bertheux

## Marquage au sol

Les cyclistes peuvent bien emprunter la rue des Arènes à contresens, comme le montre la signalisation au sol.

monté, ils en sont presque venus aux mains. »

« Je sais bien qu'on n'est pas rapide, témoigne cette cycliste de 82 ans, mais pour nous c'est terrible. Moi je préfère prendre les trottoirs où je fais très attention, ou alors je m'arrête pour laisser passer les voitures. J'ai déjà eu deux accidents alors que je n'étais pas en tort, je ne

tiens pas à me faire bousiller. » « Il ne faut pas s'arrêter pour laisser passer les voitures, clame au contraire Thierry Delacroix, vice-président de Dolàvélo. S'il faut s'effacer complètement, ce n'est plus la peine d'avoir un vélo, on va à pied. Chacun a sa place. » Et le cycliste prône une meilleure signalisation. « Le marquage avec deux ou trois vélos sur le sol n'est pas assez significatif. Le contresens cycliste est quelque chose de complètement inconnu, il faut mieux le signaler. »

« On se rend compte que beaucoup de gens ne savent pas ce que c'est, remarque Annie Buchwalter. Mais on veut leur montrer qu'au final cela peut avoir des avantages. Le contresens cyclable permet de mieux traverser la ville à vélo, ce qui encouragera plus de gens à prendre leur vélo. Il y aura donc moins de voitures, soit moins de bruit, moins de pollution et même plus de stationnement libre pour ceux qui viennent en voiture... » ■

Nathalie Bertheux

Dolàvélo : 09.53.39.78.84.